

Madame, Monsieur,

L'étude intitulée « Etude des critères de qualité de remplissage de la fiche LATA (Limitation et Arrêts des Thérapeutiques Actives) aux urgences de l'HIA Percy et mise en évidence des difficultés rencontrées par les médecins (LATA) » est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre dans le service de santé des armées (SSA) dans le cadre de la réalisation d'une thèse d'exercice. Il est inscrit au registre des activités de traitement du SSA. Les investigateurs de cette étude s'engagent à traiter uniquement les données pertinentes, de manière loyale et licite. Toute modification de ce traitement donnera lieu à une mise à jour de cette notice d'information.

PRECISIONS SUR LE TRAITEMENT

Finalité du traitement :	Améliorer la facilité de remplissage de la fiche LATA dans le respect de la réglementation et des recommandations ; Modifier la fiche LATA si nécessaire et élargir son utilisation aux autres hôpitaux d'instruction des armées (HIA).
Personnes concernées :	Patients ayant bénéficié d'une fiche LATA remplie aux urgences de l'HIA Percy de 2020 à 2023 et praticiens ayant effectué au moins une garde aux urgences de l'HIA.
Fondement juridique :	Exécution d'une mission d'intérêt public
Méthodologie de référence :	MR004

PRECISIONS SUR LES DONNEES TRAITEES

Catégories de données traitées :	données relatives à l'identification des personnes (patients et praticiens) ; données relatives à la vie personnelle (patients) ; données relatives à la vie professionnelle (praticiens) ; données médico-administratives (patients) ; données de santé (patients).
Provenance des données :	Système d'information hospitalier et enquête
Fin de la collecte des données :	Dès la fin de la prise en charge pour les données concernant les patients; après renseignement du questionnaire pour les données concernant les praticiens.
Hébergement des données :	HIA Percy
Personnes accédant aux données :	Investigateurs
Partage des données :	Les données ne sont transmises qu'au Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées (CESPA) en vue de leur analyse dans le cadre des finalités de l'étude.
Durée de conservation :	2 ans après la date de la dernière publication
Durée d'archivage :	15 ans
Date d'archivage :	A l'atteinte des 2 ans après la date de la dernière publication

INFORMATIONS PRATIQUES

Le délégué à la protection des données est le directeur des affaires juridiques du MINARM.

Le responsable de traitement est le directeur central du service de santé des armées.

Le représentant du responsable de traitement est le correspondant auprès du délégué à la protection des données. Il peut être contacté :

Par courrier postal : Direction Centrale du Service de Santé des Armées
60 Boulevard du général Martial Valin - CS 21 623 - 75509 PARIS Cedex 15.

Par courriel : ssa.rrt.fct@intradef.gouv.fr

LES DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT

En application du Règlement général sur la protection des données et de la loi n° 78-17 modifiée, vous disposez ou non des droits suivants :

Droits exerçables : Accès / Rectification / Effacement / Limitation / Opposition

Droits non exerçables : Portabilité

Vous pouvez exercer ces droits ou obtenir des informations complémentaires sur ce traitement auprès de :

Contact : Médecin principal Chloé MATRAY / HIA Percy – Référente du Comité des soins palliatifs

Par courrier postal : 2 Rue du Lieutenant Raoul Batany 92140 CLAMART

Par courriel : chloe.matray@intradef.gouv.fr

Conditions particulières : Les demandes d'exercice de droits exprimées par les praticiens devront être accompagnées du numéro de répondant qui leur a été attribué lors du renseignement du questionnaire.

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation :

Par courrier postal : Commission nationale de l'informatique et des libertés / CNIL
3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Par courriel : <https://www.cnil.fr>